



OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION – ROSTRENNEN

Conformément au calendrier vaccinal annoncé par le Ministère de la Santé, ce centre de vaccination sera dans un premier temps uniquement réservé aux personnes suivantes :

- ✓ Les 75 ans et plus vivants à domicile
- ✓ Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 :
 - atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - transplantés d'organes solides
 - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
 - atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
 - atteints de Trisomie 21

Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous est **OBLIGATOIRE** avant de se rendre au centre de vaccination

- au numéro déployé sur le département des Côtes d'Armor :
02 57 18 00 60
- sur internet sur le site : www.keldoc.com en entrant « Centre de vaccination Rostrenen » dans le champs de recherche ; ou directement à l'adresse <https://vaccination-covid.keldoc.com/cabinet-medical/rostrenen-22110/salle-des-fetes-rostrenen/centre-de-vaccination-de-la-salle-des-fetes-rostrenen>

Seront accessibles pour l'instant uniquement les créneaux ouverts pour les journées des 28 janvier, 2 et 4 février. D'autres créneaux seront ouverts ensuite progressivement.

Il est important de rappeler qu'il est inutile de se rendre au centre sans réservation préalable, au risque de perturber et de ralentir son bon fonctionnement.

Vous retrouverez les informations actualisées concernant la vaccination sur les sites sante.fr et bretagne.ars.sante.fr